

Master Inter-disciplinaire Lettres et Langues Européennes (I.L.L.E.)

Spécialités :

Littératures et cultures anglophones, germaniques, italiennes
ou Littératures française générale et comparées.

Conseils et recommandations pour la rédaction du Mémoire de recherche

Adossé au laboratoire de recherches ILLE
Institut de recherche en langues
et littératures européennes



Sommaire

1. Recommandations générales	3
1.1. Nature du mémoire	3
1.2. Choix du sujet	3
1.3. Objectif du mémoire	4
1.4. Déontologie universitaire.....	5
1.5. Étapes de la réalisation et calendrier.....	5
1.6. Soutenance.....	6
2. Présentation des Mémoires de Master.	7
2.1. Présentation générale.....	7
2.2. Citations.....	9
2.3. Autres éléments de présentation	10
2.4. Annexes, bibliographie et tables.....	10
2.5 Références bibliographiques.....	11

1. Recommandations générales

1.1. Nature du mémoire

Le mémoire de recherche est l'un des éléments essentiels pour l'obtention du Master ; c'est un travail personnel d'initiation à la recherche. Son élaboration représente une période privilégiée au cours de laquelle vous vous attacherez à définir et à analyser une question de manière approfondie. La dimension personnelle de ce travail est fondamentale. Si vous disposez d'une grande liberté pour l'organiser, vous devez néanmoins respecter certaines règles.

Le sujet sera choisi conjointement par vous et votre directeur de recherche, dans une perspective qui s'efforce de tenir compte de l'orientation du centre de recherches auquel vous appartenez (la dimension européenne et transdisciplinaire) et des règles de l'activité scientifique dans chacune des spécialités du master : Littératures anglophones, Littérature française, Littérature générale et comparée, Littératures germaniques, Littérature italienne. Ainsi, dans les départements de langues, le document final est rédigé dans la langue étudiée. La rédaction du mémoire s'effectue en deux étapes :



Première étape (Master 1)

-Une phase préparatoire, validée au terme du second semestre de la première année sous la forme d'un **Travail d'entraînement à la recherche (TER)**. Ce travail de recherche comporte au minimum 30-40 pages (cela peut être davantage) proposant une problématique, un plan détaillé et commenté, appuyé d'exemples précis, accompagnée d'une bibliographie également commentée.

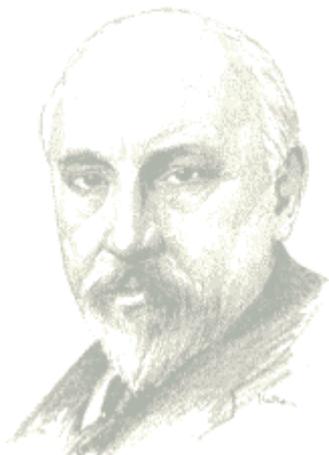
-Une première partie (10 à 20 pages), correspondant à l'introduction générale, décrit le sujet choisi avec le directeur de recherche (intérêt et caractère innovant du sujet, corpus, méthodologie, problèmes ou obstacles théoriques...). Le développement montre les différentes parties et sous-parties, l'objectif ou la visée de chacune d'entre elle ainsi que leur enchaînement (savoir ce que l'on cherche de spécifique à chacune des parties). Enfin, la bibliographie développée constitue la dernière partie de votre travail, elle doit impérativement adopter la forme d'une bibliographie commentée.

Seconde étape (Master 2)

-Une phase d'élaboration, validée au terme du 4^e semestre (fin du master 2) sous la forme d'un **Mémoire de recherche** : rédaction d'une centaine de pages (au minimum), mémoire entièrement rédigé, comportant une bibliographie détaillée et complète ainsi que d'éventuelles annexes.

1.2. Choix du sujet

Il est préférable que le choix du sujet (pour le TER comme pour le Mémoire de recherche) s'effectue à votre initiative et que vous obteniez par la suite l'accord de votre directeur de recherche. Mais il n'y a là aucune obligation et vous pouvez demander à un directeur de vous attribuer un sujet.



Pour soumettre votre proposition, vous devez prévoir un contact rapidement, dès l'été ou en septembre, avec votre directeur de recherche potentiel et fournir les éléments suivants :

- Un titre (il pourra être modifié par la suite).
- Un corpus d'étude (Sur quels documents principaux allez-vous travailler ? le corpus pourra varier par la suite).

- Une présentation synthétique des intentions de travail (une page dactylographiée).
- Une bibliographie prospective provisoire.

Si vous n'aboutissez pas dans vos propositions personnelles, vous devrez accepter un autre sujet de mémoire émanant d'un des directeurs de recherche de la faculté. En cas de difficultés, consultez le responsable de Master qui vous aidera dans vos démarches.

Dans tous les cas, pensez à soumettre un projet de recherche abouti (et mis au point avec l'aide de votre directeur de recherches) au responsable 'Master' de votre département ainsi qu'au responsable Master à l'échelle de la Faculté (Mme Toudoire) avant la fin du 1^{er} semestre au plus tard.

1.3. Objectif du mémoire

Votre mémoire consiste en un **état des lieux, une interrogation et une démonstration qui va permettre de répondre à une ou plusieurs questions que vous posez**. L'état des lieux s'appuie sur la délimitation d'un objet littéraire (c'est votre corpus) et sur la présentation synthétique des discours (sources secondaires) qui ont déjà porté sur cet objet. Il est impératif de distinguer un sujet (ce sur quoi porte votre recherche) et les questions que vous vous posez et qui constituent ce qu'on appelle des *hypothèses* (d'où ce terme de thèse qu'on utilise pour le doctorat). Le travail de recherche va permettre de répondre à ces questions posées en dégageant la problématique liée à ces propositions, mais en proposant aussi une analyse critique de ces discours (par l'appui de références critiques et théoriques d'une part mais également par l'analyse d'exemples précis émanant de votre corpus).

Au terme de votre travail, vous devez pouvoir formuler clairement cette hypothèse (c'est-à-dire poser une question qui n'est pas évidente, et qui semble même paradoxale ou contradictoire), mais surtout vous devez être capable d'y répondre en montrant l'intérêt scientifique, intellectuel ou encore cognitif et informatif de vos réponses.

1.4. Déontologie universitaire

Dans le contexte universitaire, la probité est une valeur fondamentale. Il importe que tous les étudiants soient jugés selon leurs mérites, et qu'aucun d'entre eux ne soit injustement avantagé par rapport aux autres, ne compromette la sûreté et l'intégrité du processus d'évaluation, ni n'amoindrisse le sérieux et la qualité du diplôme délivré. Cela peut concerner le plagiat (prendre les idées de quelqu'un d'autre et à les présenter comme siennes, sans citer celui qui en est l'auteur et sans faire référence à ses travaux). Mais cela peut consister aussi à utiliser un travail qui a déjà été publié ou même écrit, à falsifier des documents, à inventer des citations, ou encore à s'assurer la collaboration d'une autre personne pour la rédaction. Tous ces procédés sont des délits majeurs et disqualifiants pour l'obtention du diplôme. Le travail rendu par les candidats dans le cadre du contrôle continu doit être de leur cru – et non celui d'un autre étudiant, ni repris de documents dont l'emprunt ne serait pas signalée. Un plagiat caractérisé sera sanctionné suivant les cas par un refus d'autorisation à soutenir ou par une annulation de soutenance. Les cas de fraude manifeste sont passibles de convocation devant la commission disciplinaire de l'université.

Dès lors, si vous utilisez des propos ou des idées que vous avez lus, vous devez soit le paraphraser avec vos propres mots, soit le citer directement (en utilisant des guillemets). Vous veillerez à bien distinguer le discours d'autrui et le vôtre, par exemple en utilisant les guillemets. Il est impératif de citer toutes vos sources.

Dans tous les cas, vous devez signaler votre emprunt en ajoutant une note au bas de la page, à la fin du document, ou par toute autre forme de référence afin d'indiquer la source de l'information. Ne pas citer l'origine des idées ou des formules d'un tiers est du plagiat, que cette omission soit accidentelle ou délibérée. Afin de vous en assurer, vous devez avoir en tête ce risque quand vous prenez des notes, quand vous résumez un document ou lorsque vous le recopiez directement.

Les lois du copyright, en particulier en ce qui concerne des documents illustrés et manuscrits,

peuvent s'appliquer à votre mémoire. Dans tous les cas, vous devez vous assurer que vous avez l'autorisation de reproduire ces documents. N'oubliez pas de citer toute aide que vous aurez pu recevoir, ou toute autorisation qui vous aura été accordée d'utiliser des documents sous copyright dans votre mémoire.

1.5. Étapes de la réalisation et calendrier

Un entretien en début de S1 (cela peut d'ailleurs commencer en fin d'année universitaire précédente ou pendant l'été) permet de choisir des enseignements optionnels en fonction du projet de recherche envisagé. Le dépôt du sujet du mémoire doit avoir lieu le plus rapidement possible (dès les premières semaines de cours, le formulaire est disponible sur le site de la FLSH). Pour ce faire, il vous faut parler au plus tôt avec votre directeur de recherches. Tout enseignant-chercheur titulaire peut être votre directeur de recherches pour la première année de Master, c'est lui/elle qui évaluera votre TER. Pour le mémoire de recherche (2nde année) votre directeur de recherches doit être titulaire au moins d'une HDR (il est possible, dans certains cas et suivant le domaine de spécialisation, de bénéficier d'une co-direction de recherches avec au moins un des deux Professeurs/H.D.R.). Dans le doute, parlez-en directement avec les intéressés et le responsable du Master (Mme Toudoire-Surlapierre).

En S2 (fin de la 1^{ère} année), le **Travail d'Entraînement à la Recherche** est remis au directeur de recherche au plus tard le 10 juin, avec une copie supplémentaire pour l'autre enseignant membre de votre jury. La soutenance doit avoir lieu avant le 30 juin. Vous devez prendre des rendez-vous réguliers avec votre directeur de recherche pour lui faire part de l'avancement de vos travaux et lui poser vos questions, cela lui permet d'être au courant et éventuellement de réorienter votre travail à temps si les pistes choisies ne s'avèrent pas fructueuses.

En S3, vous choisissez votre sujet de Mémoire de recherche, il n'est pas forcément le même que le TER et peut même être complètement différent. De même pour le directeur de recherches de deuxième année. Vous devez durant ce semestre choisir votre sujet (votre domaine d'étude), le plus précisément possible, délimiter votre corpus, enrichir progressivement et régulièrement votre bibliographie et mettre au point une problématique (une ou plusieurs hypothèse de recherche) et un plan détaillé.

En S4, rédaction du mémoire. Les dates limites de soutenance sont votées par la vice-présidence de la vie étudiante (C.E.V.U.) chaque année. Toutefois, à titre indicatif, sachez que la soutenance du mémoire de Master d'une année universitaire donnée a lieu avant le 10 juillet ; si l'étudiant a besoin de la période estivale pour parfaire son mémoire, elle peut encore être programmée à la rentrée mais avant le 15 octobre au plus tard. Pour les modalités concrètes de la soutenance, voir point suivant : 1.6



1.6. Soutenance



L'étudiant ne peut soutenir son mémoire qu'avec l'autorisation de son directeur de recherche. Une fois cette autorisation accordée, la soutenance peut être envisagée et programmée.

Pour la soutenance de TER : votre directeur peut effectuer la soutenance seul. Il est encouragé à inviter un autre enseignant à participer à celle-ci, lorsque par exemple celui-ci a pris part à vos recherches, qu'il est intéressé par vos travaux ou qu'il est spécialiste dans le même domaine.

La soutenance du mémoire de recherche se déroule devant au moins deux professeurs d'université ou Habilités à Diriger des Recherches (en comptant votre directeur de recherche). Là encore, le directeur de thèse peut inviter un autre enseignant (quelque soit son grade) et expert dans le domaine.

La soutenance est publique, elle s'organise de la façon suivante ; vous présentez en premier votre travail par un exposé d'une quinzaine de minutes environ (depuis votre idée initiale, la façon dont votre sujet a évolué jusqu'à trouver sa teneur finale, la problématique choisie ainsi que les méthodes utilisées pour répondre à vos questions. Vous devez énoncer clairement les résultats obtenus et prononcer un jugement sur leur validité scientifique, en précisant les apports théoriques et savants de votre travail, ce qu'il vous a apporté concrètement, puis vous pouvez envisager les ouvertures possibles de celui-ci. C'est pour vous un moment de bilan, de prise de distance et de synthétisation, mais aussi l'occasion d'envisager à de nouvelles pistes (un travail de recherche n'est jamais une fin en soi). Ensuite votre directeur de recherche prend la parole pour donner son avis sur votre travail mais aussi la façon dont vous avez effectuée vos recherches. Puis le professeur invité intervient également. Ils peuvent vous poser des questions auxquelles vous répondez ponctuellement. A l'issue des délibérations, les résultats, avec ou sans mention, sont déclarés de vive voix. Il est vivement conseillé à l'étudiant, dès qu'il a l'autorisation de soutenir, d'assister éventuellement à d'autres soutenances et de contacter son directeur pour s'initier aux formes de l'exercice que constitue la soutenance proprement dite, car celle-ci est notée à part.

NB : En cas d'échec ou de reconduction

L'échec total n'appelle aucun commentaire particulier.

Mais l'échec peut être partiel et souvent conditionnel. Par exemple, après avis favorable pour soutenance, l'étudiant peut être invité par le jury à modifier son texte de manière formelle, et ce dans un délai très précis. Il convient alors pour l'étudiant de respecter à la fois cette consigne et ce délai. Tout manquement en la matière constituerait une annulation de la décision favorable du jury.

Enfin, l'échec en fin d'année de recherche, par non-autorisation à soutenir ou par avis défavorable du jury lors de la soutenance, nécessite une demande de reconduction du sujet si l'étudiant souhaite continuer son travail. Cette reconduction peut se faire avec le même directeur de recherche ou un autre enseignant-chercheur habilité (mais alors avec modification de sujet).

Attention : un étudiant qui ne soutient pas son mémoire dans les délais admis par son directeur de recherche en fin de S4 est considéré d'un point de vue administratif comme un étudiant en échec. Par conséquent, s'il désire poursuivre ses études de recherche, il doit solliciter l'accord d'un directeur de recherche (cela peut être le même directeur) et du responsable du master pour pouvoir déposer un sujet dans les mêmes conditions que lors de sa première inscription.

2. Présentation des Mémoires de Master

2.1. Présentation générale

Papier :

- Utiliser un papier, format A4 d'au moins 80 g.

Frappe :

- Un seul côté de la feuille.
- En double interligne, sauf les notes infrapaginales qui sont en simple interligne.
- Aucune note manuscrite n'est autorisée.

Marges :

- 2,5 cm en haut.
- 2,5 cm en bas.
- 2,5 cm à droite.
- 3,5 cm à gauche.

Page de titre. Indiquer (dans l'ordre suivant) :

LE TESTAMENT D'ORPHÉE

me l'œuvre
de tout
œuvre

Jean Cocteau

S. J. Cocteau
A. M. S.

Université de Haute-Alsace
Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines



PRÉNOM puis NOM DE L'AUTEUR

TITRE du MEMOIRE
Sous-Titre

Dir. de recherches: XXXXXXXXXXXX



Année universitaire: 20xx/20xx

Mémoire de Master, spécialité : xxxxxxxx

NB : Il faut adapter l'intitulé du mémoire : s'il s'agit du TER : mettre « Travail d'Entraînement à la Recherche » (TER) (au lieu de « Mémoire... »).

- Le tout doit être recopié sur la couverture.

Remerciements (facultatifs)

- disposés sur la page suivant le feuillet de titre
- petits caractères, grande marge.

Ajouter une page de garde avec le texte suivant que vous datez et signez

« Je soussigné(e), _____, certifie être l'auteur de ce mémoire de _____ pages, avoir moi-même effectué ces recherches, et atteste que ce mémoire n'a pas déjà été remis dans le cadre d'un autre Master. Toute phrase ou paragraphe empruntés au travail d'un autre (avec ou sans changements mineurs) et cités dans ce mémoire apparaissent entre guillemets, et cet emprunt est reconnu précisément par une référence à l'auteur, au travail et à la page. Je suis conscient que le plagiat – l'emploi de tel ou tel écrit sans le reconnaître – peut se traduire par l'invalidation de ce mémoire mais aussi, dans les cas les plus graves, par une exclusion de l'université. J'affirme également qu'à l'exception des emprunts dûment reconnus, ce mémoire constitue mon propre travail. »

Date et Signature de l'étudiant _____

Texte principal

- Le texte doit être divisé en parties, chapitres (éventuellement divisés en sections) et paragraphes.
- Chaque partie est précédée par une page de titre ; le texte correspondant doit commencer sur une nouvelle page.
- L'introduction et la conclusion qui sont présentées comme les parties doivent occuper chacune 7 à 10 % de l'ensemble.
- Tout chapitre doit commencer sur une nouvelle page.
- Parties, chapitres (et éventuellement sections de chapitres) portent des titres.



2.2. Citations

- Les textes cités sont clairement différenciés du texte principal et font l'objet systématique d'une note en bas de page.
- Toute citation longue (excédant trois lignes) entraîne la mise en forme d'un paragraphe indépendant, sans retrait d'alinéa, et doté d'une marge supérieure à celle du texte standard. Il est dactylographié simple interligne, sa taille de caractères est inférieure à celle du texte standard et il n'est pas entouré de guillemets.
- Les citations courtes sont intégrées au corps du texte mais clairement différenciées par des guillemets, elles comportent une note de bas de page qui précise les sources de la citation.
- Pour la littérature comparée, l'usage veut qu'on cite le texte original et qu'on en donne, en note, une traduction. On procède généralement comme dans l'exemple donné ci-dessous :

Exemple de citations en deux langues

Pour Kafka de même, pénétrer dans l'univers du Château ou dans le roman qui porte ce titre implique, *dès l'incipit*, qu'on quitte la route pour franchir un pont :

Es war spät abend als K. ankam. Das Dorf lag in tiefem Schnee. Vom Schloßberg war nichts zu sehn, Nebel und Finsternis umgaben ihn, auch nicht der schwächste Lichtschein deutete das große Schloß an. Lange stand K. auf der Holzbrücke die von der Landstraße zum Dorf führt und blickte in die scheinbare Leere empor (p. 7)¹.

Vous qui entrez ici, abandonnez tout espoir de retour ! *Das Schloß* qui signifie à la fois « le château » et « la serrure » dit d'ailleurs à quel point la demeure est par essence un seuil. De façon identique, pénétrer dans le manoir de Jean Ray, revient à franchir une mauvaise passe, un *mal pertuis*, pour se couper du monde profane. *Titus Groan* obéit également à cette règle intangible. Certes, la forteresse de Gormenghast semble vivre en osmose avec les humbles masures massées contre ses flancs. Mais il existe en réalité « very little communication [...] between the denizens of the outer quarters and those who liv[e] *within* the wall »².

1. Franz Kafka, *Das Schloß*, Stuttgart, Reclam, 1996, p. 21. Je traduis : « C'était le soir tard, lorsque K. arriva. Une épaisse couche de neige recouvrait le village. La colline du Château restait invisible, le brouillard et l'obscurité l'entouraient, il n'y avait pas même une lueur pour indiquer la présence du grand Château. K. s'arrêta longuement sur le pont de bois qui mène de la route au village et resta les yeux levés vers ce qui semblait être le vide. ».

2. Mervyn Peake, *Titus Groan*, London, Penguin, 1974, p. 25, souligné par l'auteur. Trad. fr. : « très peu de communication [...]] entre les habitants des baraquements extérieurs et ceux qui viv[ent] à l'intérieur des murs » (Mervyn Peake, *Titus d'Enfer*, trad. Patrick Reumaux, Paris, Phébus, 1998).

- Le formatage exact, convenant le mieux à votre domaine et à votre sujet, vous sera précisé par la personne qui dirige votre mémoire.

2.3. Autres éléments de présentation



Notes

- Les notes sont placées en bas de page.
- Elles sont signalées par un numéro placé en indice au-dessus de la ligne, après le nom, mot ou phrase qu'il concerne. (Voir détails plus bas pour ce qui concerne les références).

Numérotation des pages

- Chaque page doit être numérotée.
- La pagination est continue, annexes et illustrations comprises ; elle commence en page 2 (page qui suit la feuille de titre) et s'achève en dernière page.

Parties, chapitres et paragraphes

- Utilisez la présentation décimale :

- - partie 1.
- - chapitre 1.1.
- - section de chapitre 1.1.1.

2.4. Annexes, bibliographie et tables

Ordre de présentation

- Annexes (facultatif)
- Bibliographie
- Index (facultatif)
- Table des illustrations (facultatif)
- Table des matières

Annexes

- Toute annexe doit être annoncée par le texte principal.
- La pagination des annexes est continue et poursuit celle du texte principal.
- Chaque annexe est identifiée par le mot « annexe » suivi d'une lettre majuscule.
- Chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

Bibliographie

- La bibliographie est divisée en sections, qui portent chacune un titre. Elle suit par ailleurs la progression suivante
 - Œuvres composant le corpus (mentionnez les éditions originales et les éditions de référence). Le classement des titres est généralement le suivant : par ordre alphabétique d'auteurs (s'ils sont plusieurs), puis par date de première publication. Lorsque le corpus compte un seul auteur, le classement se fait donc par date de publication.

- Autres œuvres du ou des auteur(s) du corpus (facultatif).
- Travaux portant sur les œuvres ou sur les auteurs du corpus. Les entrées sont classées selon les mêmes règles que les œuvres composant le corpus. Par exemple, ordre alphabétique d'auteurs-matières, ordre alphabétique d'auteurs de textes critiques et enfin (dans le cas d'un critique ayant signé plusieurs ouvrages) dates de parution :

Sur Balzac

A. B., titre 1 (paru en 1971)

A. B., titre 2 (paru en 1973)

B. D., Un seul titre

C. D., etc.

Sur Goethe

D. B., titre 1 (paru en 1982)

E. F., titre 2 (paru en 1995)

G. D., Un seul titre C. D., etc.

Sur Shelley

- Généralités (divisées en sections, en fonction du caractère spécifique de la recherche : par exemple : surréalisme ; poésie moderne, histoire littéraire du XX^e siècle ; etc.).

Index (facultatif)

- Le contenu de l'index doit être indiqué dans le titre de l'index (« Index des auteurs », « ...des œuvres », etc.).
- Les chiffres arabes sont utilisés pour toutes les références de page.
- Les références aux annexes doivent être précédées de la lettre majuscule identifiant l'annexe.
- L'index doit commencer sur une nouvelle page.

Table des matières

- La table des matières est placée en fin de document et comprend
 - la liste des titres de parties, chapitres et section (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination ;
 - le plan des annexes ;
 - celui de la bibliographie ;
 - le cas échéant, une ligne de référence l'index et à la table des illustrations.

2.5. Références bibliographiques

Les normes et configurations des références bibliographiques comportent des variantes selon les disciplines et selon la langue de rédaction du mémoire, il convient de vous reporter aux annexes correspondantes.